VOS QUESTIONS / NOS RÉPONSES

LE SUBUTEX

Par Profil supprimé Postée le 11/12/2015 04:09

Mon conjoint est sous subutex depuis 2004 on est ensemble depuis 2 ans mais cela fait seulement quelques mois que je suis au courant en fouillant dans des papiers . Il ne m'en parle jamais alors que j'aimerais aborder le sujet avec lui .
Ma 1ere question est comment en parler avec lui ?
Car les seules choses qu'il m'a dit c'est qu'il n'arrive pas à arrêter et qu'entre ses années il a fait des rechutes, j'ai vu qu'il était à 2mg est il possible qu'il arrête un jour ?
Et étant donner qu'il en prend depuis des années nous avons eu un bébé mais je n'étais pas au courant de ceci jusqu'à la naissance du petit , il y a t-il des risques pour mon petit ? Car il fait tres souvent des colères alors qu'il va seulement avoir 4 mois et il est énergique et très éveillé depuis ses 1 mois .

En attente de vos réponses je vous remercie d'avance.

Mise en ligne le 14/12/2015

Bonjour,

Tout d'abord nous vous félicitons pour la naissance de votre bébé.

Après deux ans de vie commune vous avez découvert la consommation régulière de subutex de votre conjoint et nous comprenons le malaise et les interrogations provoqués par cette découverte.

Les propos sommaires de votre conjoint concernant sa consommation ne semblent pas vous avoir convaincue. Il est revenu sur ses rechutes, donc sur ses tentatives d'arrêt, peut-être sans s'appesantir, et vous vous interrogez sur sa capacité d'arrêter un jour. Nous pensons qu'il s'agit là de l'expression de son mal-être qui semble liée avec sa consommation de subutex dont la stratégie est avant tout médicale et doit être limitée dans le temps.

Le traitement par subutex connait normalement quatre phases et pour ne pas revenir sur la première phase qui concerne l'initiation au produit (phase d'induction) nous en viendrons tout de suite aux trois dernières. La deuxième phase du traitement substitutif par le subutex est celle de la stabilisation dont le dosage est ajusté par paliers de 2 mg, jusqu'à une dose optimale de 8 mg et le maximum est de 16 mg/ jour.

Ensuite vient la phase de maintien qui est atteinte après la stabilisation de la dose ressentie. Sa durée est variable selon les personnes et peut aller de quelques mois à quelques années.

Enfin survient la phase d'arrêt qui se fait progressivement par réduction de paliers.

Une consommation de produits psychotropes et son arrêt concernent l'usager lui-même qui reste le principal acteur de la situation. On peut être aidé à arrêter car il est proposé aux patients une diminution progressive et l'arrêt de la substitution dans le cadre d'un programme thérapeutique complet.

Mais encore une fois cette démarche n'aura de sens que si le premier concerné s'emploie à l'investir entièrement. C'est dans cette logique que nous vous conseillons de vous rapprocher de l'un des centres d'addictologie dont nous avons les adresses à la fin de notre réponse pour être conseillée par les professionnels qui ont aussi pour travail d'accueillir et d'aider le conjoint, la conjointe ou tout autre membre de l'entourage. Ce sont des psychologues, des médecins, des addictologues, etc. qui vous mettront sur de nouvelles pistes de réflexion pour mieux vous aider à aider votre conjoint.

Vous nous posez indirectement la question d'un lien éventuel entre la consommation de votre conjoint et les colères de votre bébé. Nous pouvons vous rassurer catégoriquement. La consommation de votre conjoint n'a pu avoir aucun effet sur la santé de votre enfant.

Si vous souhaitez reprendre tout cela de vive voix avec nous et avoir une première écoute et au besoin une réorientation vous pouvez nous contacter par tchat via notre site (gratuit et anonyme) tous les jours de 14h00 à 2h00 du matin ou nous appeler au 0800 23 13 13 (Ligne de Drogues Info Service, gratuite et anonyme) tous les jours de 8h00 à 2h00 du matin.

Bien cordialement.

En savoir plus :

- Adresses utiles du site Drogues info service